



DÉFENSE
RÉGION
NORD-EST

DÉCLARATION LIMINAIRE

COMMISSION D'AVANCEMENT DES PERSONNELS À STATUT OUVRIER CAPSO 1 DU CMG DE METZ (TERRE/AIR/CND/EMA/SSA)

25 JUIN 2026

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

À l'occasion de cette CAPSO, la **CFDT Défense** souhaite partager son appréciation de la situation internationale et des enjeux majeurs auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés.

L'environnement mondial demeure profondément instable, marqué par la guerre aux frontières de l'Europe, la multiplication des tensions géopolitiques, les évolutions des rapports de force internationaux et les pressions croissantes sur les ressources ainsi que sur les chaînes d'approvisionnement.

Dans ce contexte, la **CFDT Défense** reconnaît la nécessité pour notre pays de faire évoluer et d'adapter son outil de défense. Elle soutient cet engagement depuis son origine, tout en rappelant avec constance qu'il ne peut s'effectuer au détriment des autres politiques publiques, notamment sociales, ni fragiliser la cohésion nationale.

Cette situation a des conséquences directes pour les personnels du ministère des Armées, civils comme militaires, fortement sollicités par les exigences liées à l'effort de défense. La **CFDT Défense** demeure particulièrement attentive à ce que les impératifs de sécurité ne conduisent pas à remettre en cause les garanties statutaires, le respect du temps de travail, les droits à congés ou encore la qualité du dialogue social.

Dans ce cadre, le rôle des ouvriers de l'État revêt une importance particulière. Leur engagement quotidien au service de la défense nationale constitue un atout essentiel pour notre souveraineté. Leur expertise et leurs compétences représentent un patrimoine humain et technique irremplaçable.

La **CFDT Défense** souhaite également attirer l'attention sur la situation des Centres Ministériels de Gestion, qui occupent une place déterminante dans l'administration des personnels et contribuent directement à la qualité de vie au travail des agents.



DÉFENSE
RÉGION
NORD-EST

DÉCLARATION LIMINAIRE

Nous sommes conscients des difficultés auxquelles les CMG sont confrontés, tant sur le plan des effectifs que de l'organisation. Ces contraintes, partagées avec les services RH employeurs, ont des conséquences concrètes sur les délais de traitement des dossiers.

Des retards persistent dans la gestion de certaines situations administratives, qu'il s'agisse des avancements, des mutations, des rémunérations, des dossiers individuels ou des retraites, plaçant parfois les agents dans des situations d'attente et d'incertitude.

Pour la **CFDT Défense**, chaque demande d'information ou d'accompagnement doit pouvoir faire l'objet d'une réponse compréhensible et apportée dans des délais satisfaisants. Des améliorations demeurent possibles dans ce domaine.

L'accompagnement des agents dans leurs démarches administratives reste une priorité qui doit être pleinement prise en considération.

Pour la **CFDT Défense**, le statut des ouvriers de l'État demeure pleinement pertinent. Il convient avant tout de disposer, au plus près du terrain, de gestionnaires déterminés à le faire vivre. Certains employeurs l'ont déjà compris : qui mieux que les ouvriers eux-mêmes peut comprendre et accompagner les réalités de leur métier ? La préservation de ces compétences et de ce savoir-faire constitue un enjeu collectif majeur.

Enfin, la **CFDT Défense** regrette la faiblesse du taux d'avancement et estime que les dispositifs destinés à renforcer l'attractivité et la fidélisation des personnels doivent encore être améliorés.

La **CFDT Défense** remercie les employeurs pour l'attention portée à l'évolution des personnels sous statut ouvrier, le CMG, les ATE et l'ensemble de leurs équipes pour la qualité des échanges, ainsi que tous les acteurs ayant contribué au bon déroulement de cette CAPSO.

Les élus **CFDT Défense** vous remercient de votre attention.

Metz, le 24 juin 2026 ●